

Produit

Amundi DAX 50 ESG II UCITS ETF - Dist

Un compartiment d'Amundi

DE000ETF9090 - Devise : EUR

Ce compartiment est agréé en Allemagne.

Initiateur du PRIIP : Amundi Luxembourg S.A. (ci-après : « nous »), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Le CSSF est chargé du contrôle d'Amundi Luxembourg S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.amundi.lu ou appeler le +352 2686 8001.

Ce document a été publié le 05/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment d'Amundi, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que fonds d'investissement.

Il s'agit d'un fonds d'investissement établi en Allemagne en conformité avec la directive sur les OPCVM. Le fonds d'investissement Amundi est un organisme de placement collectif qui collecte le capital auprès d'un certain nombre d'investisseurs afin de l'investir conformément à une stratégie d'investissement définie au profit de ces investisseurs.

Durée : La durée des compartiments est illimitée. La société de gestion peut résilier le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux dispositions légales.

Objectifs : Le compartiment est un OPCVM à gestion passive, qui reproduit la composition d'un indice. Le compartiment réplique l'indice de référence DAX[®] 50 ESG (indice des performances) (ISIN DE000A0Z3NB0) (l'« indice » de ce compartiment) et a pour objectif de fournir aux investisseurs un rendement basé sur les performances de l'indice DAX[®] 50 ESG.

L'indice DAX[®] 50 ESG (indice des performances) calculé par STOXX Ltd. reflète l'évolution des cours des 50 plus grandes actions les plus liquides sur le marché allemand, qui sont particulièrement durables sur la base des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) (les « composantes de l'indice »). L'univers du DAX[®] 50 ESG comprend toutes les actions incluses dans l'indice HDAX[®]. L'indice est calculé en tant qu'indice des performances, c'est-à-dire qu'il tient compte des versements de dividendes et de primes des composantes de l'indice lors du calcul de l'indice.

Seules les sociétés cotées sur le marché réglementé de la Bourse de Francfort, qui sont négociées en continu sur le Xetra et qui ont au moins 30 jours de négociation depuis leur première cotation et un minimum de 10 % de flottant peuvent être intégrées dans le DAX[®] 50 ESG. En outre, les sociétés doivent avoir leur siège social légal ou leur siège opérationnel en Allemagne. Les sociétés étrangères doivent avoir leur siège social légal dans un État membre de l'UE ou dans un État de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ou leur siège opérationnel en Allemagne.

L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière, et la pondération maximale d'une société dans l'indice est de 7 %. La composition de l'indice DAX[®] 50 ESG est revue trimestriellement sur la base des règles de sortie rapide et d'entrée rapide, et annuellement en mars et septembre sur la base des règles de sortie régulière et d'entrée régulière. Les opérations de repondération ont une incidence sur les coûts à payer par le compartiment et donc sur les performances du compartiment.

Un calcul basé sur les performances de l'indice peut engendrer une erreur de suivi pouvant atteindre 1 %. Des informations sur l'indice sont

disponibles sur Internet à l'adresse www.dax-indices.com.

Conformément aux conditions de placement et aux principes et limites de placement décrits dans le prospectus, le compartiment s'efforcera d'atteindre l'objectif d'investissement en acquérant toutes les composantes de l'indice (ou, exceptionnellement, un nombre important de celles-ci) dans la même proportion que l'indice (tel que déterminé par le gestionnaire d'investissement).

Les ETF entièrement répliqués peuvent ne pas contenir toutes les composantes ou la pondération exacte d'une composante dans l'indice de référence. Au lieu de cela, ils peuvent chercher à s'exposer à cet indice de référence en utilisant des techniques d'optimisation (appelées échantillonnage) et/ou en investissant dans des titres qui ne sont pas des composantes d'un indice de référence. Des opérations de prêt et de mise en pension de titres ne peuvent pas être conclues.

Le compartiment peut investir un maximum de 10 % de ses actifs dans des parts d'autres OPCVM ou OPC nationaux ou étrangers. L'utilisation d'instruments financiers dérivés n'est possible que dans des situations particulières, dans l'intérêt des investisseurs. La valeur des instruments financiers dérivés ne doit pas dépasser 10 % du compartiment.

Au moins 92 % de la valeur des actifs spéciaux de l'OPCVM sont investis dans des capitaux au sens de la § 2, paragraphe 8, de la Loi sur la fiscalité des investissements.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est destiné aux investisseurs qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions du compartiment sont cotées en bourse et négociées sur au moins une bourse de valeurs. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec la société de gestion via le compartiment sur le marché primaire. Veuillez consulter le prospectus d'Amundi pour plus d'informations détaillées.

Politique de distribution : Les revenus du compartiment sont généralement distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce compartiment, y compris le prospectus ou le document d'information clé pour l'investisseur et le rapport financier, gratuitement sur demande auprès de :

Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg. La valeur nette des actifs du compartiment est disponible sur www.amundi.lu.

Dépositaire : BNP Paribas S.A., succursale allemande.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque moyen-élevé. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen-élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit. Veuillez vous reporter au prospectus ou au document d'information clé pour l'investisseur d'Amundi.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'investissement à 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 050 €	2 440 €
	Rendement annuel moyen	-69,5 %	-24,6 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 970 €	7 020 €
	Rendement annuel moyen	-30,3 %	-6,8 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 460 €	10 620 €
	Rendement annuel moyen	-5,4 %	1,2 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 910 €	13 820 €
	Rendement annuel moyen	39,1 %	6,7 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Si l'historique du fonds n'est pas suffisant pour le calcul du scénario, un indice de référence approprié (proxy) est utilisé.

Scénario favorable : Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021.

Scénario intermédiaire : Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2014 et le 29/03/2019.

Scénario défavorable : Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

Que se passe-t-il si Amundi Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque compartiment d'Amundi. L'actif et le passif du compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le compartiment ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Exemple d'investissement à 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	15 €	80 €
Incidence des coûts annuels**	0,2 %	0,2 %

* période de détention recommandée.

** Ces informations montrent dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,36 % avant déduction des coûts et de 1,21 % après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais supplémentaires

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts affichés n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez devoir supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Les coûts récurrents sont déduits chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année précédente.	15,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de frais de transaction pour ce produit.	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'est appliquée pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : Étant donné que le fonds est un fonds indicé coté, les investisseurs qui ne sont pas des participants éligibles ne peuvent généralement acheter ou vendre que des actions sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paient des frais de courtage et/ou des frais de transaction pour leurs transactions sur la (ou les) bourse(s) de valeurs. Ces frais de courtage et/ou frais de transaction ne sont pas prélevés par le fonds ou la société de gestion et ne leur sont pas dus, mais doivent être versés à l'intermédiaire de l'investisseur lui-même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : Les participants éligibles qui négocient directement avec le fonds paieront les frais de transaction correspondants pour le marché primaire tels que décrits dans le prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, basé sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment.

Ce produit est conçu pour des investissements à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Date limite d'acceptation des ordres : Les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 16 h 30 (heure d'Allemagne) le jour de l'évaluation. Veuillez consulter le prospectus de vente d'Amundi pour de plus amples informations concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +352 2686 8001
- Contactez-nous par courrier postal à Amundi Luxembourg S.A. – Service clients – 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg
- Envoyer un e-mail à info@amundi.com

Assurez-vous que vos coordonnées sont correctes afin de nous permettre de répondre à votre demande. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.lu.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé sur ce compartiment ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle directement.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs aux compartiments, y compris les diverses politiques publiées des compartiments sur notre site Internet www.amundi.lu. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées des compartiments sur les 5 dernières années sur www.amundi.lu.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance antérieurs mis à jour chaque mois sur www.amundi.lu.